LES FAÇADES

PROTECTION & ESTHÉTIQUE

LUC'EXTER ULTRAMAT N.A.E.





Revêtement semi-Epais mat profond à base de résines acryliques et siloxanes en phase aqueuse pour systèmes D3 et rénovateur d'imper







LES + PRODUIT

D3 et rénovateur d'imper • Mat très profond (1 à 85°) masque les défauts du support
Protège le subjectile des pollutions atmosphériques par effet perlant • Protection du film contre les micro-organismes : contient un agent de préservation du feuil contre le développement des micro-organismes • N.A.E : Non Appétant pour les Escargots
Sa formule non appétante pour les escargots ne contient aucun « hélicide » ou « moluscicide » • Particulièrement adapté à l'entretien des anciens revêtements souples d'imperméabilité (RSI) • Rénovation possible d'un ancien système ITE en bon état et non fissuré (K1 ou K2) • Masque le faïençage • Formule allégée pour la lutte contre les troubles musculosquelettiques • Bonne perméabilité à la vapeur d'eau (V₂)
• Imperméabilité à l'eau

DESTINATION

• Extérieur • Travaux neufs, de rénovation ou d'entretien • Ravalement de façade

CARACTÉRISTIQUES

Classification AFNOR	NFT 36005 Famille I – Catégorie 7b ₂
Classification européenne	NF EN 10621 : G_3 E_4 S_2 V_2 W_3 A_1 C_0 (équivalent classement français D3 selon NFT 34-722)
Définition	Peinture en phase aqueuse à base de copolymères acryliques et polysiloxanes
Teinte	Blanc et teintes pastel
Aspect du film sec selon EN ISO 2813	Très mat. Poché. Brillant spéculaire à 85° = 1
Liants	Copolymères acryliques en dispersion
Pigments	Dioxyde de titane, pigments minéraux et organiques.
Solvant	Eau
Taux de COV (directive 2004/42/CE)	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/c) : 40 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 5 g/l de COV
Densité moyenne	$1,27 \text{ kg/dm}^3 \pm 0,05$
Extrait sec	En volume : 57,0% \pm 2,0% - En poids : 66,0% \pm 2,0%
Conditionnement	15 kg
Délai de stockage	12 mois en emballage d'origine, non ouvert, conservé à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur.

RENDEMENT

Sur fonds bruts : • Impression : Luc'Exter Fix S à raison de 250 g/m² • Finition : Luc'Exter Ultramat N.A.E. à raison de 300 g/m²

Sur anciennes peintures adhérentes : • Impression : Luc'Exter Oxane Flex N.A.E. à raison de 200 g/m² • Finition : Luc'Exter Ultramat N.A.E. à raison de 300 g/m²

^{*} Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



LUC'EXTER ULTRAMAT N.A.E.

LES SUBJECTILES

• Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire • Béton ou maçonnerie d'éléments enduits aux mortiers de liants hydrauliques • Briques et pierre de parement • Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique • Anciens revêtements compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support • Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter

MISE EN ŒUVRE

- La préparation des subjectiles sera conforme aux spécifications du DTU 59.1.
- Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade.
- Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition.
- Les RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et en tout état de cause doivent être arrêtés à 25 cm du sol minimum.

Nettoyage et préparation des fonds

- Élimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Elimination et réfection (voir ci-dessous) des anciens traitements de fissures.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bars).
- Ragréage et rebouchage si nécessaire.
- Lichens et moisissures : traitement avec STRONG'AM (cf. fiche technique).
- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.
- Dans le cas où la façade présenterait quelques fissures localisées évolutives non inflitrantes, elles seront ouvertes au disque sur 5 mm x 5 mm, puis dépoussiérées, et imprimées à la brosse avec LUC'EXTER ULTRAMAT N.A.E. dilué ou LUC'EXTER FIX S et calfeutrées au MASTIC ACRYLIQUE SAINT-LUC compatible SNJF. La fissure ainsi calfeutrée peut être recouverte par le RSE LUC'EXTER ULTRAMAT N.A.E. (2 x 400 g/m² sur la largeur d'un rouleau).

Matériel d'application

- Brosse spéciale acrylique, gamme AQUA ou UNIVERSELLE
- Sur fond lisse : Rouleau polyamide texturé 12 à 18 mm ANTI-GOUTTES EXTR@ 12 ou ANTI-GOUTTES EXTR@ 18.
- Sur fond structuré fin : rouleau polyamide méché Extra Long : FAÇ@DE 20 ou FAÇ@DE 24.
- Sur fond structuré gros : rouleau polyamide méché Extra Long : FAÇ@DE 24.
- Pistolet Airless : buse Ø 19 à 23 millièmes de pouce et filtre de 50 « mesh » / maille.

Conseil d'application

• Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, ni par humidité relative supérieure à 80%, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds présentant une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées aussi pendant le séchage diurne et nocturne. Par temps humide, il convient de protéger le revêtement fraîchement appliqué des ruissellements d'eau possibles avec des bâches disposées en partie haute de l'échafaudage et en couverture.

Nettoyage du matériel :

À l'eau, immédiatement après usage.

Dilution:

- À l'eau.
- · Brosse et rouleau :
- En couche d'impression : 5 %.
- En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 5 %.
- Pistolet : 10 à 15 %.

LES FAÇADES

PROTECTION & FSTHETIOILE



LES FAÇADES

LUC'EXTER ULTRAMAT N.A.E.

MISE EN ŒUVRE

Entretien d'aspect du revêtement :

• Nettoyage à l'eau sous pression avec le produit de nettoyage STRONG'ANTIMOUSSE (cf. fiche technique).

SÉCHAGE

• À 23°C et 50% d'humidité relative.

Sec au toucher	Recouvrable
4 heures	24 heures

DURÉE DE VIE

• Bon fonctionnement du revêtement, exécuté selon les préconisations d'emploi du système, de 2 ans minimum, dans des conditions d'entretien normales, pour une durée de vie jusqu'à 10 ans, en fonction des subjectiles, de leur exposition et de leur environnement et qui peut être prolongée en entretenant / rénovant le revêtement. Cette information est donnée à titre indicatif pour l'aide au choix et ne doit pas être confondue avec une quelconque garantie.

FICHE DE SÉCURITÉ DE CE PRODUIT

• Disponible sur notre site : « peintures-saint-luc.com ».

PROTECTION & ESTHETIQUE

Fiche n° 614 • Octobre 2025

Document non contractuel • Annule et remplace toute Fiche Technique antérieure relative au même produit.

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

